TRAIT-D'UNION — SEPTEMBRE 2012 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Éditorial de Martine CIRET

Finies les vacances ! C'est reparti pour une nouvelle année scolaire.

L'école Lorjou accueille cette année 49 enfants : 25 en maternelles et 24 en CE2 ET CM1. Quatre tout petits (moins de trois ans) arriveront en janvier.

Tous ces enfants sont principalement originaires de Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et Villerbon, les trois communes du Cercle Scolaire de la Vallée Saint-Jean.

Sophie MOHR est la directrice et a en charge la classe de maternelle. Elle est assistée de Céline FONTAINE, notre ATSEM.



Dolorès GARREAU remplace Françoise LOUBRIEU qui, après de nombreuses années passées dans l'école de notre commune, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Dolorès a en charge les élèves de CE2 – CM1. Elle nous arrive de Villerbon puisqu'elle occupait précédemment le poste qui a été supprimé par la fermeture de classe.

De plus, Dolorès a l'agrément « anglais » qui lui permet d'assurer cet enseignement à nos élèves de primaire.

Émilie ROGER est toujours notre intervenante en musique. Malheureusement, nous n'avons toujours trouvé d'enseignant pour l'éducation physique et sportive.

Une bibliothèque est à disposition des enfants dans l'ancienne classe de primaire, à côté du préau fermé.

Un car scolaire effectue le ramassage matin et soir. Une personne veille à la sécurité pendant le trajet ainsi qu'au moment de la montée et de la descente des enfants. Bien que cette présence supplémentaire ne soit pas obligatoire, nous estimons que c'est indispensable au confort et à la sécurité de nos écoliers.

Un service de garderie est mis en place de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Une quarantaine d'enfants déjeunent au restaurant scolaire. Les repas sont livrés par la société API de la Chaussée saint Victor et réchauffés sur place. Les menus sont variés et équilibrés et semblent convenir à tous.

Nous souhaitons une excellente année à tous nos petits écoliers.



Bulletin n°75





Dans ce numéro :

Éditorial	1
Échos du conseil	1
Infos Urbanisme et voirie	2
Infos diverses	3
Actualité de nos associations	4

De quoi avons-nous parlé au conseil municipal du 21 Septembre 2012 ?

- PLH (Plan Local de l'Habitat) 2012-2017 : adopté par 12 voix et 1 abstention
- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) d'Agglopolys suite à l'extension de son périmètre.
- Mise en conformité du contrat MNT pour le maintien de salaire en cas d'absence maladie du personnel communal. La commune opte pour la labellisation et fixe à 7€ par mois la participation de l'employeur.
- Pot de rentrée élus et personnel communal le vendredi 28 septembre.

COMMISSION URBANISME

Point sur l'avancement des travaux du lotissement de la Martinière



La mise en place des différents réseaux se poursuit tout à fait normalement malaré l'importance de la roche en sous-sol. Ainsi, les installations pour les eaux usées, les eaux pluviales, l'eau potable, le gaz, l'électricité, les télécommunications et l'éclairage public sont déjà enfouies.

poste transformateur ERDF est positionné près du futur square. Il assurera l'alimentation du lotissement.

La pose des coffrets individuels gaz et électricité est également réalisée et permet aussi de matérialiser les emplacements des futurs lots constructibles.

La coupure verte, après le travail du sol, est prête à recevoir les plantations que l'entreprise d'espaces verts débutera dans les toutes prochaines semaines.

L'ensemble de ces travaux et le parking du complexe sportif pourraient être terminés fin octobre... si tout va bien.



COMMISSION VOIRIE

pluvial de la Rue Muraton vient de se terminer (photos) avec la pose de caniveaux et la remise en forme de la voirie pour



Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Colas.

permettre un meilleur écoulement

Les travaux d'entretien de la Rue du Vieux Moulin et du carrefour de la Borde devraient commencer rapidement, ainsi que l'aménagement de places de stationnement

face à la Mairie.

Nous nous excusons par avance auprès des dionysiens pour la gêne occasionnée par ces travaux et les perturbations de circulation qu'ils engendreront. Mais la qualité de vie dans notre village est aussi à ce prix.

des eaux.





La commune de Saint-Denis-sur-Loire participera à cet événement pour la deuxième année consécutive, en procédant à l'extinction de ses éclairages publics dans la nuit du 13 au 14 octobre 2012.

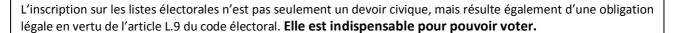
D'année en année cette manifestation gagne de plus en plus de collectivités. Elles souhaitent à travers elle, faire vivre aux habitants un changement d'habitudes qui pourrait s'installer dans la durée!

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ELECTEURS



Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2012** inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2013.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

La commission communale de révision des listes électorales se réunit pour prendre connaissance des nouvelles inscriptions et proposer d'éventuelles radiations. La commission est en droit de radier tous les électeurs inscrits qui ne respecteraient pas l'une des conditions énoncées ci-dessous :

Être domicilié dans la commune, habiter dans la commune depuis six mois au moins (résidence continue) ou **figurer au rôle de l'une des contributions directes communales** (payer au moins un impôt local dans la commune).



Dernière permanence pour inscription sur listes électorales Le LUNDI 31 DECEMBRE 2012 de 14h00 à 17h00



Le rapport d'activité 2011 d'Agglopolys est paru. Il sera présenté au prochain conseil municipal.

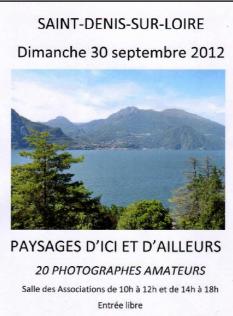
Quelques exemplaires sont disponibles en mairie.

Il est aussi téléchargeable sur le site d'Agglopolys, www.agglopolys.fr, dans la rubrique « Publications ».



Mos associations





SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2012

BROCANTE

Organisée par LE COMITÉ DES FÊTES Réservations au 02.54.74.17.45



SAINT-DENIS-SUR-LOIRE.



COURS DE GYM, YOGA, aux horaires suivants :

MARDI MATIN : de 10h00 à 11h00 :



YOGA avec Murielle
BAILLORGE

MARDI SOIR : de 18

de 18h45 à 19h45 : <u>RENFORCEMENT</u> <u>MUSCULAIRE</u> avec Cyrille HUON

Contacter Sylvie 02.54.74.61.32 ou Monique 02.54.58.80.73



CONCOURS DE BELOTE

MERCREDI 24 OCTOBRE Après-midi, Organisé par les AFN
SAMEDI 8 DECEMBRE Après-midi, Organisé par le Club du Bel Age



9